

//URBANISME

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL À PRÉSERVER

Héritant d'un patrimoine architectural, urbain et paysager remarquable, la municipalité s'est fixé des objectifs clairs et ambitieux en matière d'urbanisme : promouvoir un habitat durable et accessible à tous, respecter le paysage urbain, tout en préservant l'environnement pour garantir la défense d'un patrimoine et d'une identité.



—// DANS CETTE RUBRIQUE

Autorisations de travaux, mode d'emploi

Documents d'urbanisme

Les Grands Projets du mandat

Logement

Fontainebleau

